

VEILLE SECTORIELLE Allemagne

Une publication du SER de Berlin
N°09 – octobre/novembre 2023

Sommaire

Transition Ecologique & Energétique

1. La Cour constitutionnelle de Karlsruhe déclare inconstitutionnel le transfert de 60 Mds€ vers le KTF
2. Le gouvernement s'accorde sur des aides pour réduire le prix de l'électricité pour les entreprises
3. Les priorités de l'Allemagne pour la COP 28
4. La loi sur la planification thermique adoptée au Bundestag
5. La première loi fédérale pour une meilleure adaptation au climat adoptée au Bundestag

Transports

1. Un « paquet transports » adopté au Bundestag
2. Le financement du Deutschlandticket sécurisé pour 2024
3. Les coûts du projet Stuttgart 21 pourraient atteindre 10 Mrd €
4. La Deutsche Bahn se sépare d'Arriva pour 1,65 Mrd €
5. Hambourg se veut à la pointe de la mobilité du futur

Entreprises & International

1. Nouvelle « Stratégie Industrie » du BMWK
2. Le gouvernement accorde une garantie de plusieurs milliards à Siemens Energy
3. Le gouvernement restructure les crédits à l'exportation et les garanties d'investissement
4. Débureaucratisation: 140 obligations de déclaration seront supprimées
5. Siemens Energy et Air Liquide inaugurent une « gigafactory » d'électrolyseurs
6. L'Allemagne veut renforcer sa présence industrielle en Afrique

Numérique & Innovation

1. 10 prix pour les 10 ans de la French Tech
2. Aleph Alpha lève 500 millions de dollars pour l'IA *made in Germany*
3. La ministre Bettina Stark-Watzinger présente son plan d'action pour l'IA
4. Le Bundestag adopte la loi pour le financement d'avenir
5. Wachstumsfonds : 1 Mrd € pour les start-ups annoncé au Digital Gipfel

Le chiffre du mois

LE CHIFFRE D'OCTOBRE

138

Source de controverse au sein du gouvernement, 138 projets autoroutiers devraient finalement se voir octroyer le statut « d'intérêt public supérieur » dans le cadre de la Loi d'accélération de la planification des infrastructures de transports, votée au Bundestag le 20 octobre. 734 projets ferroviaires devraient aussi bénéficier de ce statut, qui vise à accélérer les procédures d'autorisation.

LE CHIFFRE DE NOVEMBRE

60

Dans son arrêt du 15 novembre, la Cour de Karlsruhe a déclaré inconstitutionnelle la deuxième loi de finances rectificative de 2021 portant transfert de 60 milliards de crédits d'engagement depuis le budget régulier de l'État fédéral vers le Fonds climat et transformation (voir article 1).

Transition Ecologique & Energétique

1. La Cour constitutionnelle de Karlsruhe déclare inconstitutionnel le transfert de 60 Mds€ vers le KTF

En décembre 2021, afin de se donner des marges de manœuvre pour financer son programme de transformation, la coalition arrivée au pouvoir avait transféré 60 Mds€ de crédits depuis le budget régulier de l'État fédéral vers le Fonds Climat et Transformation (KTF). Ces crédits, initialement prévus pour remédier aux conséquences économiques de la crise sanitaire, n'avaient en effet pas été utilisés. Le 15 novembre, la Cour constitutionnelle de Karlsruhe a déclaré inconstitutionnelle la 2^e loi de finances rectificative de 2021 portant ce transfert de 60 Mds€ de fonds covid non utilisés vers le Fonds Climat et Transformation (KTF), rendant ce transfert nul et non avenue. La « poursuite de facto illimitée de l'utilisation de crédits

liés à des situations d'urgence au cours d'exercices budgétaires ultérieurs » sans prendre en compte le « frein à l'endettement », ancré dans la constitution allemande, tout en étant comptabilisés comme « dette » au cours de l'exercice 2021, serait irrecevable. Le fonds de stabilisation économique (WSF) est également impacté par cette décision. Désormais, le financement de nombreuses mesures de politique climatique (notamment bâtiment et transports), de transformation de l'industrie, de soutien aux prix de l'énergie reste en suspens. Pour avoir le temps de remettre de l'ordre dans les finances, le gouvernement a imposé un gel à certaines parties du budget fédéral et aux différents fonds spéciaux (KTF, WSF). Pour l'année 2023, le Ministre des Finances, Ch. Lindner, a finalement annoncé la suspension du « frein à la dette » par la déclaration rétroactive d'une situation d'urgence afin de mettre la loi de finances en conformité avec l'arrêt de la Cour constitutionnelle. Cependant, l'exercice budgétaire 2024 et les suivants ne sont pas encore clarifiés. O. Scholz a déjà confirmé au Bundestag le 28 novembre que les mécanismes de frein aux prix de l'énergie ne seraient pas prolongés au-delà de décembre 2023, jusqu'en mars 2024, comme prévu initialement, argumentant que les tarifs de gaz et d'électricité sont désormais en dessous des plafonds fixés par les mécanismes et qu'il serait toujours possible au gouvernement d'agir sur le court terme en cas de hausse brutale des prix.

2. Le gouvernement s'accorde sur des aides pour réduire le prix de l'électricité pour les entreprises

Le 9 novembre, le Chancelier O. Scholz (SPD), le Ministre de l'Économie et de la Protection du Climat, R.Habeck (Verts) et le Ministre des finances, C.Lindner se sont accordés sur un ensemble de mesures relatives au prix de l'électricité. Celles-ci visent à soulager les entreprises industrielles et artisanales pour les cinq prochaines années. Parmi les mesures annoncées : (1) la taxe sur l'électricité passerait de 1,537 ct/kWh à

0,05 cts/kWh, soit la valeur minimale autorisée par le droit européen pour toutes les entreprises du secteur de l'industrie et de l'artisanat. Cette réduction rend ainsi superflu le mécanisme de compensation de la taxe sur l'électricité en vigueur à l'heure actuelle et jusqu'à la fin de l'année pour les énergointensifs, cela devant soulager les entreprises de démarches bureaucratiques lourdes (2). Le soutien octroyé par le gouvernement et visant à atténuer les tarifs d'utilisation des réseaux serait prolongé et chiffré à 5,5 Mrds pour 2024. (3) Les dispositifs existants de « compensation du prix de l'électricité » qui exonèrent environ 350 entreprises énergointensives très exposées à la concurrence internationale des coûts indirects liés à l'échange de quotas carbone seraient prolongés de 5 ans et étendus. Environ 90 entreprises, grandes consommatrices, bénéficieraient d'une aide plus importante que les autres. Au total, ces mesures devraient permettre aux entreprises énergointensives allemandes de payer un prix de l'électricité proche des 6 cts/kWh prévus par le concept de prix de l'électricité pour l'industrie initialement proposé par R. Habeck. Le gouvernement chiffre l'ensemble du paquet à 28 Mds€ de mesures nouvelles à horizon 2028 dont 17 Mds€ pour l'industrie énergointensive. L'arrêt de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe le 15 décembre pourrait cependant remettre en cause la mise en œuvre effective de ces mesures (article 1).

3. Les priorités de l'Allemagne pour la COP 28

La 28e Conférence mondiale sur le climat (COP28) a débuté le 30 novembre à Dubaï sous la présidence des Émirats arabes unis. Dans un contexte de tensions géopolitiques croissantes marqué par la guerre en Ukraine et le conflit au Proche-Orient, la ministre des affaires étrangères Annalena Baerbock (Verts) s'est exprimée en faveur d'une COP28 sous le signe de l'urgence, de la solidarité et de la réaffirmation du multilatéralisme. L'Allemagne souhaite un résultat ambitieux pour le bilan mondial. Conformément à l'accord de Paris, il

s'agit de la première évaluation de la situation des Parties en matière de protection du climat. Il constitue également la base des prochaines contributions déterminées au niveau national post-2030. L'Allemagne identifie trois objectifs pour les négociations à Dubaï : (i) aboutir à un accord sur le triplement des capacités d'énergies renouvelables d'ici 2030, (ii) le doublement de l'efficacité énergétique au niveau mondial et (iii) l'abandon progressif des énergies fossiles. Ayant augmenté son financement climatique annuel pour atteindre plus de 6 Mds €, et ce en 2022 soit trois ans plus tôt que ce qui avait été promis, l'Allemagne apporte ainsi sa contribution à la promesse des pays industrialisés de mobiliser 100 Mds €. Enfin, concernant la compensation des pertes et préjudices, il est essentiel que le nouveau fonds spécial pour aider les pays en développement qui sont particulièrement vulnérables au changement climatique puisse aussi être alimenté par les grands émergents et actuels grands émetteurs. « Team Deutschland » sera représentée à la COP28 par le chancelier Olaf Scholz et plusieurs ministres fédéraux, ainsi que par la représentante spéciale pour la politique climatique internationale, Jennifer Morgan.

4. La loi sur la planification thermique adoptée au Bundestag

La Loi pour la planification thermique et la décarbonation des réseaux de chaleur (*Gesetz für die Wärmeplanung und zur Dekarbonisierung der Wärmenetze*), plus communément appelée Loi sur la planification thermique, a été adoptée au Bundestag le 17 novembre. Cette loi, initialement indépendante de la Loi sur l'énergie dans le bâtiment (*Gebäudeenergiegesetz*), adoptée au Bundestag le 8 septembre puis au Bundesrat le 29 septembre, avait été au cœur d'un compromis trouvé après deux mois de blocage politique : il avait été décidé de n'appliquer les règles contraignantes liées à la controversée Loi sur l'énergie dans le bâtiment qu'une fois qu'une planification thermique communale aurait été établie, au plus tard mi-2026 pour les grandes communes et

mi-2028 pour les petites et moyennes. C'est l'une des dispositions de la loi votée au Bundestag ce mois-ci, avec également (i) des aides financières du Bund aux communes à hauteur de 500 M € pour l'élaboration de leurs planifications thermiques communes, et de 4 Mrd € pour la construction ou la conversion des réseaux de chaleur, (ii) une obligation pour les réseaux de chaleur existants de fonctionner à 30 % d'EnR en 2030, et 80 % d'EnR en 2040, et (iii) une obligation pour les réseaux de chaleur nouvellement construits de fonctionner à 65 % d'EnR dès le 1er mars 2025. Cette loi doit désormais être étudiée au Bundesrat.

5. La première loi fédérale pour une meilleure adaptation au climat adoptée au Bundestag

Le 16 novembre, le Bundestag a adopté la première loi fédérale sur l'adaptation au changement climatique (KAnG). Le gouvernement fédéral donne ainsi un cadre contraignant à l'adaptation au climat au niveau fédéral, des Länder et des communes. L'objectif est qu'à l'avenir, des concepts d'adaptation au climat soient élaborés à tous les niveaux fédéraux, afin d'aborder de manière ciblée les étapes nécessaires à une prévention du climat à l'échelle nationale, grâce à une analyse systématique des impacts et à une planification des mesures. Le gouvernement fédéral s'engage ainsi à élaborer une stratégie nationale d'adaptation au climat préventive (prévue pour 2025) avec des objectifs mesurables. La réalisation de ces objectifs sera contrôlée par un suivi régulier. Les Länder sont chargés de présenter et de mettre en œuvre leurs propres stratégies d'adaptation au climat. De plus, ils doivent veiller à ce que des concepts locaux d'adaptation au climat soient élaborés sur la base d'analyses des risques. Le financement est un point crucial de la loi : elle ne contient pas de règles concrètes à ce sujet. Jusqu'à présent, l'Etat fédéral ne peut pas financer directement les projets des communes, cela n'est possible que pour les projets modèles. Or, les mesures d'adaptation au climat - comme

par exemple le recul d'une digue - peuvent parfois durer 20 ans. La ministre de l'Environnement Lemke a promis dans un communiqué un « *financement durable et commun de l'adaptation au climat par l'État fédéral et les Länder* ». Il est prévu que la loi entre en vigueur en 2024. Le Bundesrat doit encore donner son accord.

Transports

1. Un « paquet transports » adopté au Bundestag

Vendredi 20 octobre, trois projets de lois sur les transports, validés en Conseil des ministres peu avant l'été, ont été adoptés au Bundestag avec des ajustements mineurs par rapport à leur version initiale. Premièrement, la réforme du péage poids-lourds verra, à compter du 1er décembre 2023, le LKW-Maut, mis en place en 2005, complété par une taxe sur les émissions de CO₂ à hauteur de 200 euros par tonne. A partir de juillet 2024, ce péage poids-lourds sera étendu aux véhicules de plus de 3,5 T, contre 7,5 T aujourd'hui. Près de la moitié des recettes induites seront fléchées vers la rénovation et le développement du réseau ferroviaire. Deuxièmement, la réforme du droit de la circulation routière consiste à officiellement prendre en compte, outre les objectifs de fluidité et de sécurité du trafic, des objectifs de protection du climat, de santé publique et de développement urbain. Ces nouveaux objectifs doivent permettre aux communes d'aménager des voies spéciales, des zones 30 ou encore des pistes cyclables avec davantage de sécurité juridique. Troisièmement, la Loi d'accélération de la planification des infrastructures de transports va permettre à des projets concernant l'ensemble des modes de transports de bénéficier d'un statut « d'intérêt public supérieur », permettant de les exempter de certaines procédures habituelles. La réforme du péage poids-lourds et l'accélération de la planification des infrastructures ont par la suite trouvé une majorité au Bundesrat, à l'inverse de la

réforme du droit de la circulation routière, bloquée par la chambre haute le 24 novembre.

2. Le financement du Deutschlandticket sécurisé pour 2024

Après quelques semaines de négociations, dues notamment à une étude de la VDV (fédération des entreprises de transports) estimant un surcoût d'environ 1 Mrd € par rapport aux 3 Mrd € initialement prévus pour chaque année – imputé à la hausse des coûts de l'énergie, des matières premières et de la main d'œuvre, les Länder et le Bund ont annoncé que le financement du Deutschlandticket était assuré pour 2024. Ainsi, une augmentation du prix du ticket dès 2024, évoquée un temps, est écartée. L'Etat fédéral et les Länder, réunis par Olaf Scholz le 6 novembre, ont décidé de reporter le budget non utilisé pour l'année 2023 (année pour laquelle 3 Mrd € étaient budgétés, alors que le ticket n'était actif que de mai à décembre) sur le budget de l'année 2024. Une solution très temporaire, souligne la presse, alors que les débats sur l'éventuelle augmentation du prix du billet ou des fonds publics investis devraient être de nouveau sur la table l'année prochaine.

3. Les coûts du projet Stuttgart 21 pourraient atteindre 10 Mrd €

Le projet Stuttgart 21, présenté pour la première fois en 1994 en vue de renforcer la place de la capitale du Bade-Wurtemberg sur la magistrale européenne Paris-Bratislava, prend du retard. Ce projet d'ampleur, initialement évalué à 2,5 Mrd €, comprend notamment une nouvelle gare souterraine de passage, destinée à remplacer l'actuelle gare terminus, mais aussi une cinquantaine de kilomètres de rails et 16 tunnels. Le début des travaux, en 2010, avait été caractérisé par une forte opposition de la part d'associations environnementales. Depuis, le chantier Stuttgart 21, dont la fin était initialement prévue en 2019, s'est imposé dans l'opinion publique

comme l'un des serpents de mer infrastructurels allemands, aux côtés de l'aéroport Willy-Brandt de Berlin ou de la philharmonie de l'Elbe à Hambourg. Selon un document interne à la Deutsche Bahn révélé par le Spiegel, Stuttgart 21 pourrait accuser un nouveau contre-coup : les coûts des travaux sont désormais estimés à 9,76 Mrd €, soit 614 M € de plus que lors de la précédente estimation, en 2022. Par ailleurs, le nœud ferroviaire devrait être inauguré en 2025, mais « sans l'ensemble de ses fonctionnalités », selon le Spiegel.

4. La Deutsche Bahn se sépare d'Arriva pour 1,65 Mrd €

Le 20 octobre, la compagnie ferroviaire a annoncé avoir trouvé un acquéreur pour sa filiale Arriva : l'investisseur américain I Squared. Le prix de vente, non communiqué par la Deutsche Bahn, est estimé par la presse à 1,65 Mrd €. Cette filiale, opérant hors d'Allemagne, en majorité des bus, avait été achetée par l'entreprise publique en 2010 pour un montant de 2,7 Mrd €, dette comprise, mais n'a jamais rempli les attentes que la DB avait placée en elle, et reste endettée à hauteur d'1 Mrd €. La vente d'Arriva correspond à la volonté politique de la coalition, en particulier du FDP et des Verts, de recentrer l'activité du groupe Deutsche Bahn vers (i) le ferroviaire (ii) en Allemagne pour y améliorer la qualité de service, alors que les trains connaissent des difficultés historiques de ponctualité. Dans cette optique, le groupe devrait prochainement se séparer également du très rentable logisticien Schenker, actif sur le marché du fret routier dans le monde entier.

5. Hambourg se veut à la pointe de la mobilité du futur

Fin octobre, le ministre fédéral des Transports Volker Wissing (FDP) s'est rendu à Hambourg auprès du ministre régional Anjes Tjarks (Verts), pour évoquer un objectif de 10 000 navettes autonomes déployées dans la cité portuaire en 2030, dont fait l'objet le programme *Autonomes Ridepooling*. A bord de l'un de ces minibus sans conducteur, les deux ministres ont salué

une innovation de rupture, qui sera mise en service pour les habitants de la ville hanséatique dès 2025 et contribuera à la mise en place du *Hamburgtakt*, dispositif permettant à chaque hambourgeois, quel que soit sa situation géographique, d'avoir une offre de transports en commun toutes les cinq minutes du matin au soir. Ces navettes autonomes viendront compléter des navettes existantes avec conducteurs, que les habitants peuvent commander via une application depuis quatre ans. Les transports en commun à la demande, sur le modèle des taxis collectifs, sont vus comme un moyen de désengorger les routes des centres-villes, tout en proposant une mobilité collective au plus proche des logements.

Entreprises & International

1. Nouvelle « Stratégie Industrie » du BMWK

Le BMWK a publié le 24 octobre sa nouvelle stratégie de politique industrielle – la précédente datant de 2019, sous Peter Altmaier (CDU). Touchant de nombreuses thématiques (notamment les dépendances de l'Allemagne à l'international et le prix de l'énergie) la stratégie dresse le diagnostic des vulnérabilités de l'industrie allemande et présente une feuille de route pour initier la transformation de l'industrie vers un modèle durable. Le ministre fédéral de l'économie Robert Habeck a exprimé son regret face au manque d'investissement dans ces thématiques et souhaite garantir « *une offre énergétique à des prix compétitifs, la sécurité d'approvisionnement et la neutralité climatique* ». La stratégie s'articule autour de trois axes : (i) la réaffirmation de l'importance de l'Europe pour l'Allemagne et de l'Allemagne pour l'Europe, (ii) l'importance de soutenir la compétitivité du pays et (iii) la nécessité de mettre en place une politique de soutien financier à la fois ciblé et massif, jugé indispensable pour accompagner la transition écologique et garantir la sécurité économique face à la montée des conflits géopolitiques.

Le Ministre Habeck a rappelé que cette politique appelait à une révision du cadre budgétaire allemand. Les fédérations industrielles ont dans l'ensemble approuvé les orientations présentées. La presse a, elle, noté le potentiel recours à des subventions massives.

2. Le gouvernement accorde une garantie de plusieurs milliards à Siemens Energy

Siemens Energy AG, en difficulté depuis plusieurs mois, obtient un soutien financier à hauteur de 7,5 Mrd€ de garanties de crédits du Ministère l'Économie et de la Protection du climat (BMWK) - communiqué de presse publié le 14 novembre. Siemens Energy AG, en difficulté après d'importantes pertes opérationnelles dans le secteur des énergies renouvelables, avait engagé des discussions prolongées avec le gouvernement afin d'obtenir ces garanties et de soutenir ses grands projets, tels que des réseaux électriques ou des parcs éoliens. Des banques privées devraient octroyer une ligne de crédit de 12 Mrd€ à Siemens Energy - dont 7,5 Mrd€ bénéficieront d'une contre-garantie du gouvernement fédéral allemand (Bund). Cette somme représente la moitié des garanties totales. De plus, un consortium de banques devrait garantir 3,5 Mrd€, tandis qu'1 Mrd€ de la ligne de crédit sera soutenu par une caution de Siemens AG. En outre, Siemens Energy AG prévoit de négocier 3 Mrd€ supplémentaires avec d'autres parties prenantes et envisage la vente d'actions dans une coentreprise, susceptible de contribuer à hauteur de 2 Mrd€ au bénéfice de Siemens Energy AG. Malgré une perte nette annuelle de 4,59 Mrd€ principalement due à l'achat de Siemens Gamesa, Siemens Energy maintient un carnet de commandes record de 112 Mrd€. Le soutien financier du gouvernement allemand reflète le rôle essentiel de l'entreprise dans la transition énergétique allemande et une volonté de soutien au secteur des énergies renouvelables.

3. Le gouvernement restructure les crédits à l'exportation et les garanties d'investissement

Mi-octobre, le gouvernement fédéral a dévoilé ses nouvelles lignes directrices sectorielles pour les crédits à l'exportation et les garanties d'investissement. Ces lignes directrices visent à encourager la décarbonation de l'économie. Afin de promouvoir les investissements contribuant à limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5°C (catégorie de projets dite « verte »), plusieurs allègements ont été introduits par le gouvernement (portant sur le taux de couverture des investissements, la part de financement étranger, les versements d'acomptes, etc). De même, les investisseurs qui souhaitent que leur investissement « vert » soit sécurisé par une garantie d'investissement bénéficieront de conditions de couverture améliorées. A l'inverse, les projets qui ne sont pas compatibles avec une trajectoire de 1,5°C (projets dits « rouges ») ne seront plus couverts par le gouvernement. Les projets sans impacts significatifs sur le respect de la trajectoire de 1,5°C (projets dits « blancs ») resteront éligibles aux conditions habituelles. Par ailleurs, comme annoncé dans la nouvelle stratégie de politique industrielle du BMWK, le programme « Klima-UFK » (*Ungebundene Finanzkredite*), qui se concentrait jusqu'à présent sur les matières premières, est élargi aux biens intermédiaires ou de transformation (par exemple les cellules de batteries). Outre ces lignes directrices sectorielles et pour encourager la diversification géographique des projets d'investissements, le journal économique Handelsblatt aurait obtenu un projet du Ministère de l'économie visant à améliorer les conditions des garanties d'investissement accordées aux entreprises investissant dans 34 pays (comme la Turquie, l'Inde ou le Chili). Ce projet permettrait de réduire les risques liés aux conflits géopolitiques actuels.

4. Débureaucratisation : 140 obligations de déclaration seront supprimées

Un sommet sur les obligations de déclaration s'est tenu au Ministère de l'Economie et de la Protection du Climat (BMWK) le 7 novembre. Le Ministre Robert Habeck (Verts), s'est entretenu avec des représentants d'entreprises ainsi qu'avec les directions de l'Office fédéral des statistiques et de l'Office fédéral de l'économie et du contrôle des exportations. A l'issue de ce sommet, le BMWK a identifié 140 obligations de déclaration à supprimer, alléger ou numériser. Parmi ces 140 obligations, 20 relèvent de la compétence de l'UE et seront abordées au niveau de la Commission européenne. Le BMWK estime qu'une mise en œuvre complète permettrait d'alléger les coûts des entreprises de plusieurs centaines de millions d'euros par an. Les mesures identifiées seront abordées dans le projet de loi BEG IV sur la réduction de la bureaucratie du Ministère de la Justice, qui doit être présenté au Bundestag fin décembre.

5. Siemens Energy et Air Liquide inaugurent une « gigafactory » d'électrolyseurs

Le français Air Liquide et l'allemand Siemens Energy ont inauguré leur gigafactory d'électrolyseurs en Allemagne (Brandebourg) le mercredi 8 novembre 2023, en présence des autorités françaises et allemandes - Ministre de l'industrie Roland Lescure, Chancelier Olaf Scholz et Ministre de l'Economie et de l'Environnement Robert Habeck. Cette usine appartient à la joint-venture (JV) créée par Air Liquide et Siemens Energy, qui en détiennent respectivement 25,1% et 74,9%, et est dédiée à la production en série en Europe d'électrolyseurs hydrogène renouvelable de taille industrielle. Depuis octobre, des stacks d'électrolyseurs à membrane échangeuse de protons (PEM) à la pointe de l'innovation sont produites dans cette usine, adaptée à l'intermittence des énergies renouvelables pour la production d'hydrogène vert pour une capacité de 1 GW la première année, puis 3GW par la suite. La production de ces stacks

représente un investissement de 30 M€ pour la JV et le gouvernement allemand a subventionné le projet à hauteur de 15 M€ au titre de la R&D. Les représentants du privé et du public, français comme allemands, ont exprimé en concert leur enthousiasme et leur confiance pour ce projet, qualifié d'«Airbus de l'hydrogène» par la presse française. Le Ministre de l'Industrie Roland Lescure a salué une « coopération franco-allemande entre deux champions » qui ont « des synergies dans l'innovation, dans la production, dans la vente ». La coentreprise a pour objectif de fournir l'Europe en hydrogène vert mais également le marché nord-américain avec qui elle a d'ores et déjà contractualisé un accord de réservation pour 1,8 GW d'électrolyseurs. A l'issue de cette inauguration, le Ministre Lescure s'est entretenu avec les représentants du collectif Allemagne de France industrie, créé en 2021 et regroupant 16 filiales allemandes d'entreprises françaises, dont Air Liquide. Cet entretien a permis aux représentants présents d'échanger sur leurs activités en Allemagne et sur les préoccupations actuelles du monde de l'industrie. Le Président du collectif a signé une feuille de route en présence du Ministre, qui les a invités à encourager les coopérations industrielles.

6. L'Allemagne veut renforcer sa présence industrielle en Afrique

La 4^{ème} conférence G20 Compact With Africa (CwA) a eu lieu le 20 novembre 2023 à Berlin. Une partie du programme était consacrée à la Sub-Saharan Africa Initiative (SAFRI) dont l'objectif est d'offrir la possibilité aux dirigeants des entreprises allemandes de rencontrer les dirigeants africains. Cet événement a été ouvert par le Chancelier allemand qui a ensuite participé à la table ronde « Développement des chaînes de valeur et des investissements en Afrique : le rôle du secteur privé allemand » en présence des Présidents de la République de Côte d'Ivoire, du Togo, du Kenya, du Nigeria, du Sénégal et du Ghana, du Président de l'Union Africaine. Le Chancelier a notamment rappelé l'intérêt de l'Alle-

magne pour les pays du CwA dans lesquels la part de marché de son pays est encore faible et où il dispose d'importantes marges de progression. Il a mentionné sa récente visite dans la région et a également évoqué le manque de main d'œuvre en Allemagne qui pourrait être une opportunité pour certains africains souhaitant venir exercer certains métiers en Allemagne. De leur côté les présidents africains ont mis en valeur les réformes économiques engagées dans leurs pays respectifs facilitant l'accueil des entreprises étrangères et incitant de fait les sociétés allemandes à développer leurs activités en Afrique. Lors du second panel « Approvisionnement énergétique et au-delà... Opportunités commerciales et d'investissement dans les pays émergents d'Afrique », le Ministre Robert Habeck est intervenu pour réaffirmer la nécessité du développement des ENR et le savoir-faire allemand dans ce domaine. Les premiers ministres du Maroc, de la RDC, et de l'Ethiopie étaient présents à ce débat. Ils ont insisté sur le besoin impérieux de développer des sources d'énergies, dont l'électricité alors que la population de leur pays augmente fortement. Environ 600 personnes assistaient à cet événement, dont de nombreux dirigeants d'entreprises. A noter que la société Siemens, un des sponsors de l'évènement, était particulièrement représentée. Les organisateurs allemands étaient le SAFRI, le BMWK, German Trade and Invest (GTAI), les Chambres Allemandes de Commerce et d'Industrie (DIHK) et la banque de développement allemande KfW. Dans la foulée de cette conférence, le Nigeria, troisième producteur de gaz d'Afrique, s'est engagé à fournir du gaz à l'Allemagne, qui va de son côté investir 500 millions de dollars dans des projets d'énergie renouvelable, aux termes d'un accord annoncé le 22 novembre par la présidence nigériane.

Numérique & Innovation

1. 10 prix pour les 10 ans de la French Tech

Le 26 octobre, les communautés French Tech de Berlin, Munich et Düsseldorf ont coorganisé l'évènement « La French Tech, 10 years, 10 awards » à l'Ambassade pour célébrer les 10 ans de la French tech et l'essor de des start-ups Franco-allemandes. La remise de 10 prix a permis de récompenser des acteurs de la souveraineté européenne, de la transition écologique, de la DeepTech et de l'innovation. L'évènement a rassemblé 250 personnes venant de l'écosystème tech franco-allemand, des VCs, de l'industrie, de la recherche et des pouvoirs publics. S.E. l'Ambassadeur François Delattre a ouvert la cérémonie en délivrant trois messages sur la force des relations Franco-allemandes, le succès de nos écosystèmes Techs et l'engagement essentiel des volontaires. Les communautés French Tech ont ensuite remis les prix suivants : Breakthrough Deeptech Innovation à *Marvel Fusion*, Best Ambassador for EU Sovereignty à *The Exploration Company*, Best program in education à *ESCP*, Best impact à *Singa*, Best Go-to-market France à *Sennder*, Best VC à *Iris*, Best Woman in Business à *Hélène Hubby*, Best green start-up à *Ineratec*, Best Go-to-market Germany à *Doctolib*, et le prix du French German Tech lab à la start-up *Constellr*. L'évènement a été organisé avec le soutien de la Mission French Tech, de l'Ambassade de France en Allemagne, du French German Tech Lab, du Start-up Verband, de BNP Paribas et de Delivery Hero.

2. Aleph Alpha lève 500 millions de dollars pour l'IA made in Germany

Le 6 novembre, la start-up allemande de l'IA Aleph Alpha a annoncé clôturer sa levée de fonds d'environ 466 M d'euros. Il s'agit du deuxième plus grand tour de financement dans le domaine

de l'IA jamais réalisé en Europe. Mené par l'Innovation Park Artificial Intelligence (IPAI), le groupe Bosch et le groupe Schwarz (Lidl, Kaufland), ce financement doit permettre à Aleph Alpha de renforcer sa position de leader européen des applications d'IA générative et de développer de nouveaux produits afin de rivaliser avec ses concurrents internationaux. Le groupe de logiciels SAP, la société de conseil berlinoise Christ&Company, l'entreprise informatique américaine Hewlett Packard Enterprise et Burda Principal Investments participent également à la levée de fonds. Le co-fondateur et CEO d'Aleph Alpha, Jonas Andrulis, a annoncé le financement à la représentation du Land de Bade-Wurtemberg à Berlin, en présence du ministre allemand de l'Économie, Robert Habeck (Verts) et du ministre d'État Florian Stegmann (Verts), du Bade-Wurtemberg. Le ministre Habeck a parlé d'une « folle histoire de réussite » tout en rappelant l'importance de la souveraineté et de l'indépendance de l'écosystème IA européen. Ce financement vient réaffirmer la position du Bade-Wurtemberg en tant que « Cyber Valley » de l'IA en Allemagne avec la présence de l'Innovation Park Artificial Intelligence. Fondée à Heidelberg en 2019, Aleph Alpha s'est spécialisée dans les cas d'application pour l'industrie et l'administration publique. Son modèle linguistique « Luminous », comparable à ChatGPT, prône une IA correcte, explicable et digne de confiance.

3. La ministre Bettina Stark-Watzinger présente son plan d'action pour l'IA

La ministre fédérale Bettina Stark-Watzinger a présenté le 7 novembre le plan d'action sur l'IA du ministère de de l'Éducation et de la Recherche (BMBF). Très attendu depuis la publication de son résumé fin août, le plan d'action énonce les mesures qui bénéficieront d'un budget de 183,3 M d'euros pour l'année 2024. Il est construit autour de trois catégories : infrastructure ; application et transfert ; conditions de réussite. Pour chacune d'entre elles, le document indique la situation actuelle en

Allemagne et en Europe, les objectifs concrets à atteindre ainsi que les contributions actuelles ou prévues du BMBF. On retrouve notamment le développement des infrastructures de super calcul, le rapprochement des centres de compétences IA avec les centres de compétences pour l'enseignement numérique, la création d'un réseau de recherche pour « l'IA d'inspiration neurobiologique » ou la mise en place de centres de services IA pour les PME.

4. Le Bundestag adopte la loi pour le financement d'avenir

L'adoption de la Zukunftsfinanzierungsgesetz le 17 novembre par le Bundestag a été fortement célébrée par l'écosystème start-ups allemand. Cette loi sur le financement de l'avenir a pour objectif de renforcer la place financière allemande dans la concurrence internationale et de booster le milieu start-ups avec deux mesures phares : (1) l'augmentation de l'abattement fiscal de l'actionnariat salarié de 1,440 € par an à 5 000 €, le portant ainsi à un niveau compétitif par rapport aux autres pays européens et (2) la facilitation de l'augmentation du capital pour améliorer les conditions de la levée de fonds propres. La loi pour le financement d'avenir a été votée le 24 novembre par le Bundesrat pour une entrée en vigueur fin 2023.

5. Wachstumsfonds : 1 Mrd € pour les start-ups annoncé au Digital Gipfel

Le gouvernement a annoncé la clôture du « *Wachstumsfonds Deutschland* » qui a atteint son volume cible d'1 Mrd € durant le sommet gouvernemental du digital fin novembre à Jena.

En tant qu'élément central du Zukunftsfond (fonds pour l'avenir), il est un des plus grands fonds de fonds de capital-risque jamais créés en Europe et est alimenté majoritairement par des fonds privés. On compte, outre l'État fédéral et KfW Capital en tant qu'investisseurs de référence, plus de vingt investisseurs institutionnels importants, dont des compagnies d'assurance, des caisses de retraite, des fondations, des gestionnaires de patrimoine et des Familien Unternehmen. La participation d'investisseurs institutionnels envoie ainsi un signal fort sur leur participation à l'écosystème start-up. Les investissements du fonds devraient se concentrer sur les fonds de capital-risque allemands et européens à un stade avancé dans les domaines des technologies de l'information et de la communication (TIC), des sciences de la vie et des technologies alimentaires et climatiques.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Claire THIRRIOT-KWANT

Rédacteurs : Willy BRED A, Bertrand LE TALLEC, Stéphanie JALLET, Antoine LECLERCQ, Adèle BESSOULE, Louca DERVILLE, Esther GOREICHY, Ahlam EL AHMAR, Elsa BELLI, Lucie COURTADE

Abonnez-vous : berlin@dgtresor.gouv.fr